Image not found or type unknown

Close de PRECIPUT devant notaire

Par **PAPILOUX**, le **25/03/2016** à **18:07**

Bonjour,

Avant de consulter un notaire, une question :

Marié sous le régime de la communauté, ayant fait un acte de donation au dernier survivant, et ayant 1 seul enfant de 39 ans, et marié depuis 40 ans et étant un couple sans problèmes. Je me pose la question pour avantager plus mon épouse en cas de décès s'il est préférable de faire cette close de préciput????
Merci
Très cordialement.

P.S : Mr 62 ans mon épouse 63 ans

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés